

CLÉMENT MAROT

*Poèmes lestes*



POÈMES  
LESTES  
DE  
CLÉMENT MAROT

*De Cabors en Quercy,*

VALET-DE-CHAMBRE DE FRANÇOIS I, ROI DE FRANCE,

Nouvellement revus et enrichis de notes

Augmentés des *Avantures de Alix & de Martin.*

69

À PRILLY  
Aux PRESSES INVERSES  
MM.XX.

Il a été tiré de cet ouvrage  
20 exemplaires de tête, justifiés I à XX,  
sous couverture originale rempliée,  
&  
250 exemplaires d'édition  
sous jaquette illustrée.

# AVERTISSEMENT

*De l'éditeur au lecteur*

A présidé au choix de ces poèmes licencieux de Clément Marot, une grande facétie. Nous avons parcourus les éditions anciennes du valet de chambre de François I<sup>er</sup> en quête des vers les plus osés. L'œuvre de Clément Marot connaît, de nos jours, maintes éditions érudites et critiques. Aux Presses Inverses, c'est avant tout le divertissement du lecteur qui nous a guidé. Nous avons ainsi pris la liberté de moderniser l'orthographe ancienne quand cela était compatible avec la prosodie et la rime, et nous avons dispersé quelques notes quand le *Petit Robert* ne pouvait venir au secours du lecteur d'aujourd'hui. Pour vous familiariser avec le grand Marot, nous vous proposons, en guise de préface, une vie du poète telle qu'un éditeur hollandais la présentait autrefois. Au terme de ces quelques lignes d'avertissement, il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter, en compagnie de Clément Marot, de jouissifs instants poétiques !



# ABRÉGÉ DE LA VIE DE CLÉMENT MAROT

*Adapté d'Adrian Moetjens*

Clément Marot était un poète célèbre au XVI<sup>e</sup> siècle, ses ouvrages répandus par tout l'univers, l'ont fait connaître de tous les gens de lettres ; il était de Cahors en Quercy.

Jean Marot son père était Normand, & se disait natif de Caen, quoi qu'il fût né dans le village de Matthieu, qui est à deux lieues de cette ville ; il fut poète de la reine Anne de Bretagne ; & laissa un recueil de poésies sous ce titre, *Recueil de Jean Marot de Caën Poëte de la magnifique Reyne Anne de Bretagne* ; il fut ensuite valet de chambre du roi François I<sup>er</sup>. Clément Marot son fils lui succéda en cette charge, & le surpassa de beaucoup dans la poésie pour laquelle il avait un talent extraordinaire ; son esprit agréable & plaisant lui attira des amis illustres à la cour, & lui mérita les bonnes grâces du roi François I<sup>er</sup> qui chérissait particulièrement les gens de lettres, & lorsque Sa Majesté partit pour son expédition d'Italie, Clément Marot le suivit, il fut blessé au bras, & fait prisonnier à la bataille de Pavie, comme il le raconte lui-même dans une élégie qu'il adresse à Sa Majesté.

---

*Là fut percé tout outre rudement,  
 Le bras de cil qui t'aime loyaument,  
 Non pas le bras dont il a de coutume,  
 De manier ou la lance ou la plume,  
 Amour encor le te garde & réserve :  
 Et par écrits veut que de loin te serve ;  
 Finalement avec le roi mon maître  
 De là les monts prisonnier se vit être,  
 Mon triste corps navré en grand souffrance.  
 Quant est du cœur, longtemps y a qu'en France  
 Ton prisonnier il est, sans méprison.*

Marot n'était pas savant, & ce ne fut que par la beauté de son esprit, & par les grâces de sa poésie qu'il se distingua : il n'a pas laissé d'imiter quelques *Épigrammes* de Martial & quelques *Élegies* de Tibulle, de Propertius, & d'Ovide, à qui il n'a rien fait perdre des beautés qu'ils ont dans leurs langues ; il prit de Catulle le chant nuptial qu'il appliqua au mariage d'Hercule, duc de Ferrare, & de Renée de France, fille de Louis XII & traduisit fort élégamment les deux premiers livres des *Métamorphoses* d'Ovide.

Marot aurait vécu agréablement à la Cour de François I<sup>er</sup> si la liberté de dire son avis sur la nouvelle religion qui s'élevait alors en France ne lui eût attiré la persécution ; il se déclara assez ouvertement en faveur des protestants qu'on punissait alors avec beaucoup de rigueur ; sa conduite peu réglée jointe à cela donna lieu de l'arrêter lorsque le roi était encore prisonnier en Espagne, on l'enferma d'abord au Châtelet de Paris, ensuite on le



transféra à Chartres. Il semble qu'il accuse Diane de Poitiers qui fut depuis duchesse de Valentinois d'avoir été la cause de son emprisonnement; au moins il y a en l'apparence que c'est cette dame qu'il désigne par le nom de Luna, dans le poème où il écrit sa prison, & qu'il intitule l'Enfer.

*Bien avez lu, sans qu'il s'en faille un A,  
Comme je fus par l'instinct de Luna,  
Mené au lieu plus mal-sentant que souffre.*

Ses amis s'employèrent pour lui, & sollicitèrent sa liberté. François I<sup>er</sup> qui l'honorait de sa protection, fut si charmé de l'épître que Marot lui envoya de sa prison, pour demander son élargissement, que ce prince écrivit lui-même à la Cour des Aides, pour le lui faire accorder: Marot se voyant suspect, & ayant appris qu'on recommençait à faire des procédures contre lui, se retira en Béarn auprès de la reine de Navarre, Marguerite de Valois, sœur de François I<sup>er</sup> qui, à l'exemple de son frère, aimait fort les gens de lettres, & leur donnait retraite dans sa Cour. Elle estimait sur tout les vers de Marot, ce qui paraît par une réponse en vers, qu'elle fit à une de ses épigrammes. Voici les vers de cette princesse qu'on ne sera peut-être pas fâché de voir ici :

LA REINE DE NAVARRE  
À Clément Marot

*Si ceux à qui devez, comme vous dites,  
Vous connaissaient comme je vous connais,  
Quitte seriez des dettes que vous fîtes  
Le temps passé tant grandes que petites,  
En leur payant un dizain toutefois,  
Tel que le vôtre qui vaut mieux mille fois  
Que l'argent dû par vous en conscience;  
Car estimer on peut l'argent au poids,  
Mais on ne peut, & j'en donne ma voix,  
Assez priser votre belle science.*

Marot ne voyant pas que l'asile que lui donnait la reine de Navarre fût assez sûr pour lui, passa les Alpes pour se réfugier à Ferrare auprès de la duchesse Renée de France. Il aurait vécu en repos sous la protection de cette princesse qui aimait les savants & qui favorisait hautement le nouvelle religion; mais les intérêts du duc de Ferrare ne permirent pas à cette princesse de retenir longtemps Marot auprès d'elle. Le pape Paul III obligea ce prince à chasser de sa Cour tous les esprits suspects de nouveauté; Calvin qui était alors à Ferrare, en sortit avec Marot. La duchesse qui estimait le génie de Marot s'employa pour lui, & obtint qu'il retournerait à la Cour de France, & qu'il y exercerait sa charge à condition qu'il rentrerait dans la religion romaine qu'il avait quittée, & qu'il serait plus discret à l'avenir. Il revint en France l'an 1536.

Il s'occupa à mettre en vers français trente *Psaumes de David*, s'attachant non seulement au sens, mais aussi à la lettre selon la traduction que lui en donna le célèbre Vatable, presseur du roi, en Hébreu, ce qui attira à Marot la disgrâce & la haine des docteurs de Sorbonne, qui censurèrent son ouvrage, & sollicitèrent si puissamment le roi, que ne pouvant plus tenir contre leurs instances, il défendit à Marot d'achever cet ouvrage: Sa Majesté même ordonna de supprimer l'impression de ce qui était fait; cependant il s'en débita une grande quantité d'exemplaires malgré les défenses du roi; plusieurs même de la Cour en voulurent avoir, & apprendre ces Psaumes par cœur: nouveau sujet aux ecclésiastiques de murmurer, craignant que par là, la doctrine des reformés ne fit du progrès, nonobstant les supplices qu'on faisait subir à ceux qui l'embrassaient. Marot qu'on observait de fort près, dissimulait sa créance, & n'osait s'en expliquer, comme il le marque lui-même dans l'*Épître aux Dames de Paris*, en ces termes.

*L'oisiveté des moines & cagots,  
Je la dirais, mais garde les fagots,  
Et des abus dont l'église est fourrée  
J'en parlerais, mais garde la bourrée.*

Cependant il échappa plusieurs fois à Marot de témoigner la forte inclination qu'il avait pour la nouvelle doctrine, & craignant qu'on ne lui pardonnât pas ses rechutes, il alla à Genève où son ami Calvin était établi. Quelques mauvaises affaires qui lui arrivèrent dans cette ville, l'obligèrent à s'en bannir lui-même, il se

réfugia à Turin qui fut son dernier exil, & il se mit sous la protection de ceux qui gouvernait alors le Piémont que la France possédait depuis que François I<sup>er</sup> en avait dépouillé Charles III, duc de Savoie surnommé le Bon. Ceux qui commandaient donnèrent une retraite assez sûre à Marot; mais leurs libéralités ne furent pas grandes envers lui, il mourut pauvre dans ce pays-là l'an 1544. Ses mœurs ont toujours été fort licencieuses, & ni l'âge, ni les persécutions qu'il souffrit, ni la pauvreté ne purent lui faire perdre ses mauvaises habitudes qui le suivirent partout.

Pour ce qui est de son esprit, on ne peut nier qu'il ne fût très agréable, & très fin. Il a une grâce inimitable à tout ce qu'il dit, & ses pensées les plus communes sont embellies par le tour délicat qu'il leur donne. Son langage qui a vieilli n'empêche pas que ses vers ne soient toujours à la mode; & c'est encore lui qu'on se propose pour modèle lors qu'on veut écrire d'une manière aisée & naïve. Quoi qu'il badine assez souvent en parlant au roi & aux dames de la Cour, ses vers conservent cependant la noblesse qui convient aux personnes à qui il s'adresse, & M. Despréaux qui donne de si excellents préceptes dans son *Art poétique*, dit dans le I<sup>er</sup> chant :

*Imitez de Marot l'élégant badinage.*

Jodelle lui fit cette épitaphe, selon le goût de son siècle :

*Quercy, la Cour, le Piémont, l'Univers,  
Me fit, me tint, m'enterra, me connut,*

---

*Quercy mon los, la cours tout mon temps eut,  
Piémont mes os, & l'Univers mes vers.*

M. de Charleval autre bel esprit du XVII<sup>e</sup> siècle, & fort connu par les *Poésies de Sarrazin*, mit au devant de son exemplaire de Marot une épigramme qui mérite d'être rapportée :

*ÉPIGRAMME  
De Monsieur de Charleval à la tête  
de son Marot*

*Les œuvres de maître Clément,  
Ne sont point gibier à dévôte,  
Je vous les prête seulement,  
Gardez bien qu'on ne vous les ôte,  
Si quelqu'un vous les escamote,  
Je le donne au Diable Astaroth,  
D'autre font fols de leur marote,  
Moi je le suis de mon Marot.*



BLASONS DU BEAU &  
DU LAID TÉTIN





## *Du beau tétin*

Tétin refait, plus blanc qu'un œuf,  
Tétin de satin blanc tout neuf,  
Tétin qui fait honte à la rose,  
Tétin plus beau que nulle chose ;  
Tétin dur, non pas tétin, voire,  
Mais petite boule d'ivoire,  
Au milieu duquel est assise  
Une fraise ou une cerise,  
Que nul ne voit, ne touche aussi,  
Mais je gage qu'il est ainsi.  
Tétin donc au petit bout rouge  
Tétin qui jamais ne se bouge,  
Soit pour venir, soit pour aller,  
Soit pour courir, soit pour baller.  
Tétin gauche, tétin mignon,  
Toujours loin de son compagnon,  
Tétin qui porte témoignage  
Du demeurant du personnage.  
Quand on te voit il vient à maints  
Une envie dedans les mains  
De te tâter, de te tenir ;  
Mais il se faut bien contenir

D'en approcher, bon gré ma vie,  
Car il viendrait une autre envie.  
O tétin ni grand ni petit,  
Tétin mur, tétin d'appétit,  
Tétin qui nuit et jour criez  
Mariez moi tôt, mariez!  
Tétin qui t'enfles, et repousses  
Ton gorgerin de deux bons pouces,  
À bon droit heureux on dira  
Celui qui de lait t'emplira,  
Faisant d'un tétin de pucelle  
Tétin de femme entière et belle.

*Du laid tétin*

Tétin qui n'as rien que la peau,  
Tétin flac, tétin de drapeau\*,  
Grande tétine, longue tétasse,  
Tétin, dois-je dire besace?  
Tétin au grand vilain bout noir  
Comme celui d'un entonnoir,  
Tétin qui brinballe à tous coups  
Sans être ébranlé, ne secoux,  
Bien se peut vanter qui te tâte  
D'avoir mis la main à la pâte!  
Tétin grillé, tétin pendant,  
Tétin flétri, tétin rendant  
Vilaine bourbe en lieu de lait.  
Le diable te fait bien si laid!  
Tétin pour tripe réputé,  
Tétin, ce cuidé-je\*\*, emprunté,  
Ou dérobé, en quelque sorte,  
De quelque vieille chèvre morte;  
Tétin propre pour en enfer  
Nourrir l'enfant de Lucifer,  
Tétin, boyau long d'une gaule,  
Tétasse à jeter sur l'épaule,

Quand on te voit, il vient à maint  
Une envie dedans les mains  
De te prendre avec les gans doubles  
Pour en donner cinq ou six couples  
De soufflets sur le nez de celle  
Qui te cache sous son aisselle!  
Va, grand vilain tétin puant,  
Tu fournirais bien, en suant,  
De civettes et de parfums  
Pour faire cent mille défunts!  
Tétin de laideur despitueuse<sup>\*\*\*</sup>,  
Tétin dont nature est honteuse,  
Tétin des vilains le plus brave,  
Tétin dont le bout toujours bave,  
Tétin fait de poix et de glu!  
Bran, ma plume, n'en parlez plus.  
Laissez-le là, ventre saint George,  
Vous me feriez rendre ma gorge.

<sup>\*</sup>*vieux morceau d'étoffe, baillon*

<sup>\*\*</sup>*cuider: croire, penser*

<sup>\*\*\*</sup>*offensante*

*FIN DE L'APERÇU*